



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Il manque des enseignants partout, le SNUDI FO demande au ministre de recruter immédiatement sur la Liste Complémentaire pour pourvoir tous les postes !

Une semaine après la rentrée, dans une circonscription du Finistère, sur 20 titulaires remplaçants, il n'en reste plus que 7 disponibles pour effectuer des remplacements. Dans l'Essonne ce sont 30 titulaires remplaçants qui sont affectés sur des postes à l'année. Dans le Val-de-Marne, si 51 classes ont été ouvertes depuis la prérentrée, il ne reste plus aucun enseignant à affecter et ce sont donc, là encore des remplaçants qui sont affectés sur ces ouvertures et qui ne seront plus disponibles pour effectuer les remplacements pendant toute l'année scolaire. Dans le Gard, ce sont 30 BD qui sont affectés sur des postes à l'année. Et la situation est identique en Indre et Loire. En Seine St Denis, la situation est critique, 113 BD sont placés sur des postes à l'année. Rappelons que dans l'académie de Créteil, 1 poste sur 4 n'a pas été attribué lors des concours de recrutement.

C'est un véritable « tour de passe-passe » qui consiste à utiliser les postes de TR BD pour ouvrir des classes en reportant les problèmes à plus tard alors que dès cette rentrée il n'y a plus que très peu de remplaçants disponibles.

Face à ce qui s'annonce comme une offensive contre le statut d'enseignant fonctionnaire d'État, le SNUDI-FO demande que la liste complémentaire du CRPE soit ouverte conformément au statut général pour pourvoir tous les postes avec des enseignants fonctionnaires d'État.

Des milliers d'enfants handicapés sans AESH

Lundi 2 septembre, le Ministre Blanquer et la secrétaire d'Etat au handicap Sophie Cluzel organisaient leur rentrée médiatique à l'école Victor Hugo de Créteil, dans le Val-de-Marne sur le thème de l'inclusion des enfants handicapés en tentant de vanter les mérites des PIALs instaurés par la loi Blanquer.

Derrière les effets de manche médiatiques, il y a la réalité de la scolarisation des élèves handicapés : dans une salle vide, sans enseignant, sans adulte accompagnant pour l'ULIS TSA pour enfants autistes de l'école Jean Vilar de Villejuif, où tous les enseignants ont décidé de se mettre en grève pour protester contre cette situation inadmissible. Dans toute la France, on ne dénombre plus le nombre d'enfants porteurs de handicap qui font leur rentrée sans AVS (comme en Creuse où les AESH sont convoqués à la DSDEN pour signer leur contrat le 10 septembre) et les ULIS sans AVS-co, voir même sans enseignants.

Rappelons que les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) instaurés par la loi Blanquer mutualisent (et donc diminuent) l'accompagnement dont bénéficient les élèves en situation de handicap. Ils visent à supprimer des milliers de postes d'AESH qui sont menacés d'être mis au chômage.

Maternelle : non à l'école à la carte !

Le « Décret portant diverses mesures tirant les conséquences de l'extension de la scolarité à 3 ans » remet en cause le fonctionnement des écoles maternelles et les conditions de travail des personnels en instituant de fait « l'école à la carte » pour les petites sections, avec un temps de présence individuel différent d'un enfant à l'autre, conduisant à aligner le fonctionnement des écoles maternelles sur celui des jardins d'enfants.

La procédure de mise en œuvre, établie par le décret (demande écrite des parents transmise au directeur qui doit émettre un avis dans les 48h après avoir consulté l'équipe enseignante pour chaque demande puis transmettre à l'IEN, puis attendre la réponse de l'IEN, puis transmettre l'aménagement arrêté par l'IEN à chaque parent par rapport à leur demande initiale !!!!) aboutit à une charge de travail supplémentaire pour les directeurs qui n'avaient pas besoin de cette nouvelle tâche chronophage.

Pour le SNUDI-FO l'école maternelle doit rester l'école, ce qui nécessite que s'appliquent des règles et un fonctionnement collectifs. Impossible d'accepter un accueil à la carte l'après-midi d'autant plus qu'un tel fonctionnement pose des problèmes de sécurité évidents.

Face aux conditions inacceptables de cette rentrée scolaire, le SNUDI-FO entend bien défendre pied à pied les conditions de travail et le statut des personnels.

Il invite les personnels à se réunir dans les écoles, à participer aux réunions d'information syndicale organisées dès cette rentrée scolaire, à faire remonter les revendications et à agir avec le syndicat pour les faire aboutir.

Non à la baisse de 40% de nos pensions, tous à Paris le 21 septembre pour le retrait du plan Macron Delevoye contre nos retraites !

Enfin, malgré les tentatives d'enfumage gouvernementale, la réalité des conséquences de la réforme des retraites pour les enseignants du 1^{er} degré apparaît brutalement : 40% de baisse des pensions. Les enseignants, comme tous les salariés de ce pays ne veulent ni du régime universel par points, ni de la baisse des pensions.

Nous voulons conserver le code des pensions civiles et militaires.

Le SNUDI-FO invite les enseignants du premier degré à participer au rassemblement du 21 septembre à Paris, à l'initiative de la confédération FO pour le retrait du projet Macron Delevoye de retraite par points.

Montreuil le 13 septembre